

**Compte rendu de la réunion du  
Conseil d'administration de Manifestampe lundi 3 novembre 2014**

*La réunion s'est tenue chez Dominique Aliadière de 14h00 à 18h*

**• Présents**

Dominique Aliadière (DA)  
Claude Bureau (CB), *vice-président*  
Michel Cornu (MC), *trésorier*  
Catherine Gillet (CG), *vice-présidente, responsable Internet*  
Lauren Laz (LL)  
Christine Moissinac (CM)  
Anne Paulus (AP), *secrétaire*  
Maxime Préaud (MP), *président*  
Ana Sartori (AS),  
Michel-Henri Viot (MHV)

**• Excusées**

Céline Chicha-Castex (CCC)  
Anne Dell'Essa (ADE)  
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),  
Grazia Rapacciolo (GR)  
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)

**Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :**

**1 – Préparation de l'AGE et AGO du 14 mars 2015**

Rappel par CB du planning prévisionnel de préparation

16/12/14 : Prochain CA.

13/01/15 : Appel à candidature envoyé par courriel auquel est joint le formulaire de candidature.

Une réunion de bureau élargie se réunira ce jour-là à 16h30 chez DA que nous remercions pour son hospitalité.

13/02/15 : Limite de réception des candidatures.

Un CA est prévu ce jour-là ; tous les derniers détails pratiques seront fixés en séance.

20/02/15 : Envoi des convocations.

10/03/15 : Date limite de réception des votes par correspondance (voie postale).

14/03/15 : AGE et AGO

Les membres du CA démissionnaires d'office sont : CCC, ADE, CM, AP, MP, AS et MHV

Pour un suivi aisé de l'évolution de la composition du CA, un tableau Excel reprenant la liste, année par année, de tous les membres depuis la création de la Fédération va être élaboré par MC et AP.

Cette année, MP préparera le rapport d'Activité. MC et CB établiront le rapport budgétaire.

### Projet de modification des statuts (proposition de CB)

Sur une proposition de CB, les dernières discussions et modifications portent sur

- les Art. 12, 13 et 14 des statuts.
- et l'Art. 9 à propos de la présence au CA de personnalités qualifiées.

Après un débat sur la possibilité pour le CA de coopter une personnalité en fonction de son expertise, ou de sa notoriété, il est également retenu que le CA pourra admettre en son sein des personnalités représentantes d'instances partenaires. Le rôle de ces dernières sera défini par convention.

Le texte définitif des statuts proposés au vote à l'AGE est joint en annexe 1.

### Projet de modification du Règlement Intérieur (proposition de CG)

Le projet de règlement intérieur proposé est joint en annexe 2. Le débat porte principalement sur la nouveauté de fonctionnement à l'aide de 4 commissions (voir texte complet). Ce principe, qui va vers une plus grande responsabilisation des acteurs, est accepté par le CA.

Toutefois, LL propose de créer une 5<sup>e</sup> commission consacrée au projet de la Maison de l'estampe qui est à ses yeux le principal projet de Manifestampe. CG répond que la création de la Maison de l'estampe est un des principaux objectifs de notre fédération mais pas le seul.

Même si, comme le souligne CB, ce projet est aujourd'hui directement du ressort du CA en direct, on peut envisager une telle 5<sup>e</sup> commission.

Les discussions portent sur la difficulté à définir le rayon d'action de certaines commissions « fonctionnelles » telles que la communication ou l'internet. En effet, ces outils transverses sont mis en œuvre dans d'autres commissions comme celle dédiée aux événements.

MP met en garde sur un descriptif trop précis du fonctionnement de chaque commission. Il faut garder de la souplesse.

CB demande à LL de faire une proposition d'amendement pour créer une 5<sup>e</sup> commission « Maison de l'estampe ». L'ensemble de cet article est donc mis en délibéré jusqu'au prochain CA.

### Préparation de la table ronde

Comme suite au courriel de CCC, le CA entérine la proposition de titre de la table ronde : «Quelle est la place de l'estampe dans les artothèques ? ».

Le CA est d'accord pour avoir 2 interlocuteurs représentant 2 types d'artothèques (une institutionnelle et une privée ou associative).

Dans son message, CCC propose de ne pas inviter d' « utilisateur » des artothèques. MP, ainsi que la majorité du CA estime au contraire qu'il est intéressant de recueillir ce type de témoignage à la table ronde. Le public appréciera cet autre angle de vue.

L'idéal, selon MP, serait d'avoir 3 utilisateurs. Même si ce nombre paraît ambitieux, le CA souhaite que CCC étudie la possibilité de faire venir plusieurs grands habitués des artothèques, prêts à partager avec le public leur expérience et leurs motivations.

CB transmettra cette demande à CCC.

Au cours de cette discussion, DA a évoqué l'existence d'un autre type d'artothèque, très peu connu. Il s'agit de l'artothèque de l'Education nationale. Elle met à la disposition des enseignants et intervenants, une immense collection d'œuvres qui peuvent être empruntées pour des cours dans les établissements scolaires. DA va mener des recherches pour éventuellement faire intervenir à la table ronde un représentant de cette artothèque très spécifique.

D'un point de vue pratique, le CA valide le principe d'un dîner de remerciement réunissant les intervenants et le CA (sortant) à l'issue de la table ronde. MP étudie une proposition de restaurant.

## **2 – Fête de l'estampe 2015**

### Communication sur le bilan de la Fête de l'estampe 2014 et annonce de l'édition 2015

CG informe le CA que les cartes postales et les stickers sont prêts à être imprimés. Comme convenu, le flyer ainsi qu'une petite quantité de cartes et stickers seront envoyés à tous les participants 2014 pour les inciter à s'inscrire en 2015. Qui se charge de cet envoi ?

MC a déjà fait réaliser une première petite quantité de flyers que AP a diffusés largement au cours de la journée des créateurs d'estampes le 15 octobre.

AS, en charge de l'animation du blog, de la page Facebook dédiée et du suivi du webmail dédié à la Fête de l'estampe 2015, informe le CA que 3 inscriptions sont déjà faites. La page Facebook a déjà 439 « j'aime ».

MC est en charge de la validation des inscriptions.

### Produits promotionnels l'édition 2015

CG et AP proposent de faire réaliser 3 objets chez Cadoetik :

- un sac en coton écru (40 x 37 cm) imprimé avec le grand logo noir (macaron) perpétuel « Fête de l'estampe ». Ce sac, pratique pour transporter des documents ou diverses choses, est destiné à faire véhiculer l'annonce de la Fête de l'estampe. Non daté, il pourra être vendu pendant plusieurs années. Son prix bas en fait un objet accessible (il pourrait être vendu 4 ou 5 euros pièce).

- un carnet A6 écru avec élastique orange personnalisé avec le logo Fête de l'estampe 2015 orange.

Ce carnet est lié à l'édition 2015. Il pourrait être vendu 6 euros.

- un carnet A6 argenté, plus « élégant », personnalisé avec le logo de Manifestampe.

Ce carnet est plutôt destiné à véhiculer l'image de Manifestampe. C'est un objet promotionnel plus institutionnel. Il serait vendu un peu plus cher. Il fera aussi un cadeau pour des bienfaiteurs par exemple. Il pourra être proposé à la vente dans un second temps, lorsque le carnet orange sera épuisé.

Après un long débat sur la cible de chaque produit et les quantités au regard des espérances de vente, il a été décidé de faire fabriquer : 500 sacs, 200 carnets orange et 200 carnets argentés. Un premier devis s'élevait à 2420 euros TTC pour l'ensemble. AP se charge de finaliser ce dossier et de négocier un geste commercial.

## **3 – Démarches auprès du ministère de la Culture**

Suite aux recherches téléphoniques de AP au sein du ministère, nous savons aujourd'hui que notre dossier n'a pas été éliminé au moment du changement de Ministre mais il est maintenant difficile de le localiser parmi les différents services. Les recherches se poursuivent. Si nous n'avons pas de nouvelles d'ici la mi-novembre, nous relancerons un nouveau dossier auprès de Madame la ministre.

## **4 – Site internet et réseaux sociaux.**

### Répartition des tâches

Sur une proposition de CG, une réunion de travail a eu lieu le 21 octobre à la MdA17 de 10h à 18h30.

Y ont participé : CG, MC, AP, GR, SVB et AS. Au cours de cette séance de travail intense, CG a transmis les clés pour une utilisation du site internet dans les cas de saisie des actualités. Les différentes messageries ont également été étudiées en détail.

A l'issue de cette journée, une répartition des tâches et un mode opératoire a été établi.

- pour les actualités, AP, en alternance bimestrielle avec SVB, assure la mise en ligne des actualités et le suivi des messageries contact et infos. L'ensemble des autres membres, assurent pendant ce temps une veille sur les actualités de l'estampe. Il est convenu que toute personne qui a une information intéressante, la saisisse par le biais du formulaire idoine sur le site ou renseigne de façon détaillée un

document .txt situé sur la Dropbox. La veille sur les actualités est l'affaire de tous, pas seulement de la personne en charge de la mise en ligne. Un bilan de ce fonctionnement sera fait le 16 décembre.

- Pour le suivi des messageries « contact » et « infos » voir paragraphe ci-dessus,
- Pour le suivi de la messagerie Fête de l'estampe : AS la gère. Ainsi que l'animation du blog et de la page Facebook Fête de l'estampe,
- L'animation de la page et du compte Facebook de Manifestampe sera assurée par GR.

Le groupe se réunira le 16 décembre à 10h pour faire le point sur l'efficacité de cette répartition des tâches.

### Travaux de finalisation du site

CG et LL ont rencontré Julien Laz, époux de LL, qui dirige une start-up dans le domaine informatique. CG a fait le point avec lui sur toutes les tâches à finir pour corriger et finaliser le site actuel après le départ de notre précédent prestataire. A la suite de ce RDV, il a établi un devis prévisionnel qui correspond au prix du travail d'un développeur. Julien Laz ne facturera pas à Manifestampe sa part de prestation. Seule la rémunération du développeur serait facturée. Ce devis serait de l'ordre de 3000 euros maximum sur la base de 10 jours de prestation. Compte tenu de la complexité de notre site, l'ampleur des travaux ne pourra être validée qu'après le début des études du développeur. Manifestampe accepte donc de refaire le point après les 3 premiers jours de travail du développeur.

Ces montants sont compatibles avec notre budget 2014.

### **5 - Relations Manifestampe-Gravix,**

Comme suite au dernier CA de Manifestampe, CM a proposé au CA de GraviX de développer et étoffer les liens entre Gravix et Manifestampe. Il s'agirait d'un « point d'alliance » dont les objectifs et modalités pourraient être définis dans une convention. Fidèle au cœur de sa mission, GraviX pourrait alors soutenir Manifestampe dans ses actions en faveur des jeunes graveurs. Finalement, selon le CA de GraviX ce partenariat ne nécessiterait pas forcément une présence systématique d'un représentant à chaque CA de Manifestampe.

MP, ainsi que tout le CA, est d'accord sur ce principe d'alliance. CM prépare un projet de convention pour le prochain CA.

### **6 - Ici & Là (saison 2)**

DA propose au CA qu'une partie des cadres de la première exposition démontée soit mise en vente. Finalement il resterait une quinzaine de cadres d'occasion (format raisin) à vendre à 12 euros pièce.

DA va préparer la liste de la nouvelle composition de l'exposition étoffée suite à l'apport de 10 gravures des Peintres graveurs français et 10 de Pointe et burin. Nous pourrons ensuite communiquer sur cette nouvelle exposition à louer.

Assurance : DA informe que le contrat de Manifestampe auprès de la MAIF n'assure pas les œuvres lorsqu'elles sont stockées mais seulement lorsqu'elles sont en cours d'exposition (2 mois max). AP et DA stockent actuellement cet ensemble chez eux. Ils doivent tous deux appeler leur assurance personnelle de résidence pour voir si elles peuvent couvrir des estampes dans ce cas. Il faut régler ce problème épineux rapidement.

La dernière exposition de Ici & Là à Montfort-L'Amaury en avril dernier a permis 1800 euros de vente d'estampes. Selon les nouvelles modalités, Manifestampe va percevoir un pourcentage de ces ventes.

### **7 – Salon Page(s)**

Nous bénéficierons d'un stand offert. Nous pourrons communiquer sur la Fête de l'estampe 2015.

MP prévoit également que l'affiche du concours (lithographie) sera peut-être prête pour cette date. Elle serait alors mise en vente à cette occasion.

Il faut établir les permanences pour les 3 jours du salon.

Planning **à compléter** (modifié depuis la réunion) :

Vendredi 28/11 : MC + AP (14h – 18h)

Samedi 29/11 : MC + CG (16h - 20h)

Dimanche 30/11 : AS + ?

## **8 - Suite du concours d'affiche "Offrir une estampe"**

Tout est prêt à être imprimé. MP attend le feu vert de Mireille Romand. Notre participation s'élèvera à 500 euros. Nous disposerons donc de 100 lithographies (et des exemplaires offset).

## **9 - Carte de vœux 2015**

MC s'est mis en relation avec Christine Bouvier. Le projet avance. Ce sera probablement une estampe pleine page. Le tirage sera assuré par MC. Un aciérage préalable est à prévoir (demander aux Ateliers Moret).

CB rappelle l'importance de la liste de diffusion de cette carte. Il suggère que MC la transmette la liste par mail à tous les membres du CA pour suggestions de modifications et compléments.

## **10 - Maison de l'estampe (suites des démarches)**

MP et LL ont préparé un courrier pour Madame Le Maire du 17<sup>e</sup> en vue de lui demander un RDV.

Il s'agira de lui présenter Manifestampe et le projet de Maison de l'estampe. Pourrait-il s'inscrire dans l'immense ensemble immobilier « Batignolles » en cours de construction ? *Le courrier a été envoyé par MP suite à la réunion.*

## **11 - Deuxième session des Master-class**

La dernière Master-class de MHV s'est tenue le 2 octobre. Tout s'est bien déroulé et les participants furent satisfaits. Pour l'instant il n'y aurait une seule inscription en cours pour la suivante. Un flash info sera peut-être nécessaire à l'approche du 4 décembre si il manque des inscriptions.

## **12 – Grabado & edicion**

Cette belle revue spécialisée espagnole (bilingue, en espagnol et en anglais) avait été contactée par CG. Nous avons reçu une réponse positive avec proposition de partenariat. CG rappelle que nous devons désormais sans plus tarder donner une réponse.

Le CA décide que nous pouvons établir un partenariat de visibilité croisée sur nos sites respectifs et éventuellement un tarif préférentiel d'abonnement pour nos membres. Il paraît trop compliqué pour Manifestampe d'accepter de vendre la revue au numéro. CG va transmettre cette réponse.

## **13 – Journée de l'estampe, place Saint Sulpice**

MP va recontacter Christian Massonet pour lui proposer un partenariat de Manifestampe dans l'organisation de cette manifestation. Il est rappelé que nombreux sont nos adhérents qui pensent que Manifestampe est l'organisateur officiel...

## **14 – Prochaine réunion de CA**

Le CA se réunira le mardi 16 décembre à 14h **à la Maison des Associations du 17e.**